



Contexte et enjeux

En matière de prévention et valorisation des déchets de chantier, l'objectif réglementaire assigné au secteur du BTP est de porter la préparation en vue du réemploi, le recyclage et les autres formules de valorisation de matière, y compris les opérations de remblayage, des déchets de chantier du BTP à un minimum de 70 % en poids.

L'atteinte de cet objectif nécessite de faire évoluer les pratiques de collecte, tri et valorisation sur les chantiers mais également de mieux préparer en amont les opérations de construction et déconstruction des bâtiments afin de favoriser la prévention des déchets.

Calendrier

- 18 et 19 juin 2015
- 8 et 9 octobre 2015

Public concerné

- Maîtres d'Ouvrage publics (élus et directeurs des services).
- Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, Professionnels de la maîtrise d'œuvre impliqués dans des opérations de déconstruction de bâtiments ou des projets de réhabilitation : architectes, ingénieurs, conducteurs de travaux.
- Promoteurs publics et privés, constructeurs, Bailleurs sociaux
- Entreprises industrielles : responsables des services patrimoine ou gestion des déchets.

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires à la conception, l'organisation et à la réalisation d'une opération de gestion de déchets de chantier dans le cadre d'un chantier à faibles nuisances : connaître la réglementation, savoir analyser les possibilités de réemploi et de valorisation des déchets de déconstruction, savoir assurer la traçabilité des déchets du bâtiment, savoir organiser la collecte, la valorisation et le traitement des déchets.

- Comprendre les relations entre choix de conception de bâtiments et gestion des déchets de chantier pour inscrire le secteur du bâtiment dans une stratégie d'économie des ressources énergétiques et non énergétiques.

Méthodes pédagogiques

-Acquisition des connaissances et des démarches méthodologiques autour de l'analyse de cas concrets de prévention et gestion des déchets de chantier et de nombreuses illustrations et ressources web.

Contenu du programme prévisionnel – 2 jours

Jour 1 :

9h00 – 17h30

1. **Analyse critique d'un chantier : comprendre ce qui se passe sur nos chantiers**
2. **Traduction opérationnelle de la réglementation générale applicable en matière de gestion de chantiers à faibles nuisances**
 - i. Se repérer dans la réglementation en matière de gestion des déchets
 - ii. Faire le point sur les principes d'organisation de la prévention et de la gestion des déchets de chantier liés à la mise en application de la réglementation
3. **Démarche de conception des opérations de gestion de déchets de chantier**
 - i. Analyse des potentialités de prévention et valorisation des déchets de chantier
 - ii. Définition des opérations de gestion des déchets à mettre en œuvre sur le chantier : démarche SOGED
 - iii. Apports de la démarche diagnostic préalable à la démolition à la définition des opérations de gestion des déchets à mettre en œuvre sur le chantier

Jour 2 :

9h00 – 17h

5. **Démarche d'organisation des opérations de gestion de déchets de chantier**
6. **Responsabilités et rôles de chacun des acteurs d'un chantier à faibles nuisances**
7. **Articulation des opérations de gestion des déchets avec les autres thématiques des chantiers à faibles nuisances**
8. **Rappel des sanctions encourues pour infraction aux prescriptions du code de l'environnement**
9. **Synthèse - Conclusion et dernières questions**

17h00-17h30

Bilan de la formation

Conclusion.
Fiches d'évaluation